



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**

**2020**



 **MLJ**  
GARD RHODANIEN  
UZÈGE



# Ensemble avec la Mission Locale Jeunes (16-25 ans) et sur mesure

Notre priorité, votre sécurité !

En cette période de confinement,  
**la MLJ est ouverte et mobilisée**  
pour poursuivre votre accompagnement.

Information  
Orientation  
Emploi  
Formation  
Garantie Jeunes  
Vie pratique  
Santé

[#COVID19]

CONFINEMENT

Contactez nous !

**04 66 89 09 34**  
[contact@mlj-gardrhodanien.com](mailto:contact@mlj-gardrhodanien.com)



Nous vous tiendrons informés des événements via notre site et par les réseaux sociaux.





2020, l'année des trente ans de la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège, a été une année particulière notamment par le changement de présidence mais également par la pandémie liée à la COVID et ses différents confinements.

Ces événements ont été une véritable révolution sur notre organisation et fonctionnement. L'équipe de direction a dû, tout au long de l'année, se projeter et s'adapter stratégiquement, tant au niveau RH que dans la continuité de l'activité et de l'accompagnement.

Face à cette situation inconnue, sans faire l'impasse sur notre offre de service et nos missions, le travail à domicile a été mis en place avec réactivité dans l'intérêt des jeunes, des partenaires et de nos salariés. La découverte et l'utilisation de la visioconférence se sont déployées sur l'ensemble des entretiens et échanges collectifs.

L'année 2020 est aussi une année d'élections municipales certes contrariées et reportées, mais en découle l'arrivée de notre nouveau Président. Après 5 années sous la gouvernance de Madame Geneviève CASTELLANE, fortement impliquée dans le fonctionnement de la Mission Locale Jeunes et son impact sur le territoire, Monsieur Sébastien BAYART, Maire de Codolet, Vice-président délégué à l'économie de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien reprend la présidence de la structure. Dans cette situation particulière de crise sanitaire, Monsieur BAYART s'investit au côté de notre équipe sur les différents sujets et dossiers de la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège.

L'emploi et la formation ont été fortement impactés par cette pandémie, notre public en a subi les conséquences. De nombreux jeunes accompagnés ont perdu ou n'ont pu accéder à un emploi, ou ont vu leur formation interrompue pendant le confinement.

Malgré cette situation et les difficultés économiques et sociales inhérentes à la pandémie, notre Mission Locale Jeunes, particulièrement à la fin du second semestre, a redoublé d'efforts pour atteindre et réaliser ses objectifs fixés par l'Etat pour l'année 2020.

Durant cette année improbable et révolutionnaire dans la gestion de notre Mission Locale à tous les niveaux, nous réalisons l'importance du travail facilitateur (soutien, conseils, orientations...) pour notre réseau de l'Union Nationale et de l'Association Régionale des Missions Locales.

Nous nous associons à Madame BARRAL-BOUTET, Directrice de la DIRECCTE UT du Gard, pour remercier l'ensemble des salariés de la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège pour leur implication auprès des jeunes et la réalisation des objectifs, notamment celui de la Garantie Jeunes, dispositif phare des Missions Locales.

La Garantie Jeunes est la porte d'entrée à un parcours d'accompagnement pour les jeunes en situation de précarité puisqu'elle allie « accompagnement » et « garantie de ressources », ce qui constitue un atout pour l'insertion des jeunes et particulièrement pour cette année 2020.

En cette nouvelle année 2021, l'emploi des jeunes figure parmi les priorités du Gouvernement dans le plan de relance.

« Les périodes de crise renforcent toujours les inégalités sur le marché du travail », à nous de remobiliser les jeunes découragés. En effet, avec le confinement, certains d'entre eux ont perdu le rythme de la recherche d'emploi ou de la formation, il faut s'adapter, innover, pour leur redonner une confiance et des repères.

**Sébastien BAYART**

Président de la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège  
Vice-Président Délégué à l'économie de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien

**Frédéric COMBERNOUS**

Directeur Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège



# 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE

## *En savoir +*

La Mission Locale et son territoire d'intervention	<b>6</b>
Le siège social de la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège	<b>7</b>
Les Permanences	<b>7</b>
La formation du personnel 2020	<b>8</b>
L'organigramme	<b>8</b>
Adaptation face à la crise sanitaire	<b>9</b>
Le Médiateur Emploi	<b>9</b>
Les Offres de Service de la MLJ du Gard Rhodanien - Uzège	<b>10</b>
Le plan de relance	<b>12</b>
L'obligation de formation	<b>12</b>
La communication	<b>13</b>

# LE TERRITOIRE D'INTERVENTION

**86 communes pour 119 938 habitants**

## *Siège Social*

Bagnols-sur-Cèze  
**04 66 89 09 34**

## *Les Permanences*

Uzès  
**04 66 01 17 58**

Pont-saint-Esprit  
**04 66 90 58 52**

Remoulins  
**04 66 37 27 13**

Roquemaure  
**04 66 82 98 38**



communauté d'agglomération  
**grand  
avignon**



# LE SIÈGE SOCIAL DE LA MISSION LOCALE JEUNES GARD RHODANIEN UZÈGE

**Notre Mission Locale est implantée en plein centre-ville de Bagnols-sur-Cèze, au sein de l'Agglomération du Gard Rhodanien, sur 2 sites :**

- › Au n° 5 où, en tant qu'acteur du Service Public de l'Emploi, nous proposons l'offre de service globale de la Mission Locale, dédiée aux jeunes, aux partenaires et aux employeurs du territoire,
- › Au n° 3, notre 2° site, intégré en 2015 et principalement consacré au dispositif Garantie Jeunes. Cet espace est plus propice aux actions collectives ; atelier TRE, préparation aux forums, recrutement ; et à l'accueil des partenaires dans le cadre du parrainage, de la formation ou d'interventions de professionnels.

## Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège

5 rue des Jardins du Souvenir  
30200 BAGNOLS SUR CEZE

3 rue des Jardins du Souvenir  
30200 BAGNOLS SUR CEZE  
Tél. : 04 66 89 09 34

**Ouverture :** Lundi : 9h-12h / 13h-17h

Mardi : 13h-17h

Mercredi : 9h-12h / 13h-17h

Jeudi : 9h-12h / 13h-17h

Vendredi : 9h-12h / 13h-15h

## LES PERMANENCES

### UZÈS



Animée par : **Mme Sandrine MASO** et **Mme Elodie GUERRERO**

#### Pôle 3E (Espace Entreprise Emploi)

Immeuble d'Alzon - Place des Cordeliers - 30200 UZÈS  
Tél. : 04 66 01 17 58

#### Ouverture

Mercredi : 9h-12h / 13h-17h - Jeudi : 9h-12h / 13h-17h

### REMOULINS



Animée par :  
**Mme Elodie GUERRERO**

#### Plateforme Emploi

4 rue Saint André  
30210 REMOULINS  
Tél. : 04 66 37 27 13

#### Ouverture

Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

### ROQUEMAURE



Animée par :  
**Mme Houda JENDARA**

#### Relais Emploi Espace Clic

Place Châteauneuf  
30150 ROQUEMAURE  
Tél. : 04 66 82 98 38

#### Ouverture

Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

### PONT-SAINT-ESPRIT



Animée par :  
**Mme Véronique BROUSSE**

#### Service Emploi Caserne Pépin

30130 PONT-SAINT-ESPRIT  
Tél. : 04 66 90 58 52

#### Ouverture

Lundi : 13h30 - 17h  
Jeudi : 8h30 - 12h

# LA FORMATION DU PERSONNEL 2020

La Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège relève de la convention collective nationale des Missions Locales et PAIO. L'OPCO est UNIFORMATION, il regroupe les employeurs des domaines de l'insertion et de l'animation.

**En 2020, 5 salariés ont bénéficié d'une formation pour 23 jours de formation soit 161 heures.**

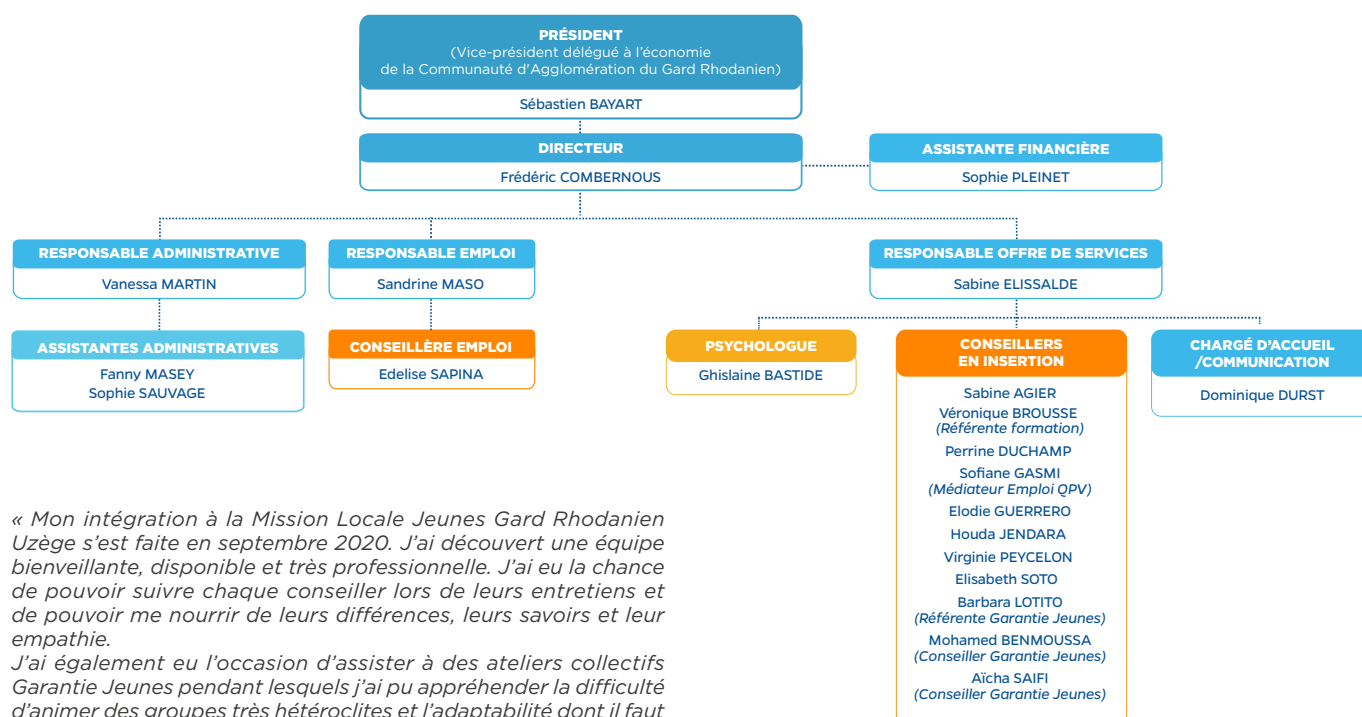
## Types de formation :

- › Observation du territoire et des jeunes vers l'ingénierie de projet (OTJIP)
- › Le diagnostic dans le cadre de l'accompagnement (PACEA,...),
- › Les outils numériques de la recherche d'emploi + Génération Z,
- › Mise en œuvre du CEP,
- › Comprendre les enjeux de la lutte contre les discriminations,
- › Accompagnement des publics jeunes et droit du travail,
- › Optimiser son potentiel professionnel (gérer son temps et son organisation)



## L'ORGANIGRAMME

*L'équipe est composée de 21 personnes pour 18,57 ETP au 31 décembre 2020.*



« Mon intégration à la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège s'est faite en septembre 2020. J'ai découvert une équipe bienveillante, disponible et très professionnelle. J'ai eu la chance de pouvoir suivre chaque conseiller lors de leurs entretiens et de pouvoir me nourrir de leurs différences, leurs savoirs et leur empathie.

J'ai également eu l'occasion d'assister à des ateliers collectifs Garantie Jeunes pendant lesquels j'ai pu appréhender la difficulté d'animer des groupes très hétéroclites et l'adaptabilité dont il faut faire preuve pour que le groupe soit, et reste, dynamique. Le métier de conseiller en insertion professionnelle est un métier vaste, surprenant et unique. »

**Perrine DUCHAMP,**  
Conseillère en Insertion Professionnelle



# ADAPTATION FACE À LA CRISE SANITAIRE

En 2020, la crise sanitaire inédite nous a obligés à nous adapter pour assurer la continuité de notre activité.

Très rapidement, les conseillers ont été formés pour assurer des entretiens en visioconférence et en maîtriser ses fonctionnalités. Ainsi nous avons pu continuer à suivre les jeunes en proposant des entretiens en présentiel, téléphoniques ou en visioconférence. Du coup, cela a permis à des jeunes isolés géographiquement (absence de transport en commun par exemple) de nous contacter et d'accéder à un premier niveau d'information, voire à un accompagnement.

L'équipe a dû aussi utiliser de nouveaux outils disponibles pour accompagner le jeune à distance. Un catalogue d'outils numériques est à leur disposition, ils peuvent ainsi selon les phases d'accompagnement avec le jeune, les mobiliser.

Concernant le collectif de la Garantie Jeunes, nous avons dû adapter, pour ceux qui le pouvaient, nos ateliers en version distancielle. Toutefois certains ateliers ou interventions partenariales,

n'ont pu être proposés sous cette forme. Cette situation nous a permis d'optimiser les compétences et savoir-faire utilisés et de développer la visioconférence comme outil d'accompagnement complémentaire avec les jeunes et partenaires.

L'ensemble de l'équipe et les jeunes ont toutefois été confrontés aux difficultés techniques variées : problème de réseau ; non uniformité des appareils smartphones, ordinateurs ; lieux bruyants non adaptés pour des entretiens ; présence de tiers (parents, famille, amis) dans les entretiens visio...

Toutes ces incidences ont demandé parfois de reprogrammer les entretiens ; d'organiser l'accompagnement à la carte pour ne pas exclure les jeunes ; de remobiliser les jeunes pour éviter le décrochage. Et dans un contexte sanitaire angoissant, contraignant et morose, les équipes ont déployé des efforts d'adaptation technique, de patience dans un souci permanent de garder le contact avec les jeunes.



## LE MÉDIATEUR EMPLOI



Notre Médiateur Emploi intervient au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) de Bagnols-sur-Cèze et de Pont Saint Esprit. Il y assure une présence quasi quotidienne en s'appuyant sur tous les acteurs et partenaires de terrain susceptibles de repérer ce public. Il est également impliqué dans les différentes actions menées par la Politique de la Ville et oriente les jeunes vers les structures liées à l'emploi, principalement vers la Mission Locale et le Pôle Emploi.

Ces jeunes résidents des QPV sont également impactés par la crise sanitaire. Globalement, un manque de confiance envers toutes sortes d'organismes (public ou privé) est constaté ce qui engendre

une réticence à engager des démarches administratives ou toutes démarches nécessaires pour résoudre une problématique. «Avant c'était déjà difficile de trouver un travail, alors aujourd'hui avec la crise sanitaire, ce n'est pas prêt de s'arranger !».

Notre médiateur emploi met en avant les aides disponibles dans le cadre du plan «1 jeune 1 solution», et redonne confiance dans l'accompagnement proposé par la MLJ avec la promotion de la Garantie Jeunes.

**Sofiane Gasmî,**  
Médiateur Emploi



# L'OFFRE DE SERVICES

de la MLJ du Gard Rhodanien - Uzège



## Information/Orientation

- Aide au projet professionnel
- Lieu d'échange avec une équipe de professionnels
- Information sur la mobilité, la santé, le logement et les droits.

## Formation

- Informations sur les métiers
- Prescription de Formation
- Conseils personnalisés
- Aide à la réalisation du projet

## Point Ecoute

- Entretiens individualisés :
- Parler de soi
  - Prendre confiance en soi
  - Construire son projet professionnel.

**La Mission Locale accompagne les J**

Entreprises, Artisans, Commerçants, Associations, Collecti

**Horaires d'ouverture :**

**Lundi, Mercredi, Jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h**

**Mardi de 13 h à 17 h (fermée au public le mardi matin)**

**Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h.**

**Vie pratique**

- Logement
- Santé
- Budget / microcrédit
- Aide aux démarches administratives

**Emploi / Alternance**

- CV et lettre de motivation
- Préparation aux entretiens
- Ciblage des entreprises, mise en relation avec les offres
- Parrainage
- Stage d'immersion en entreprise



**Garantie Jeunes**

- Etre sans emploi, ni étudiant, ni en formation
- Un engagement d'un an (4 semaines en collectif suivi d'un accompagnement individuel)
- Une allocation est versée par mois pendant un an.

**Jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés.**  
MJC Gard Rhodanien : votre partenaire pour l'Emploi et l'Alternance.

**04 66 89 09 34**

5, rue des Jardins du Souvenir |  
30200 Bagnols sur Cèze |

Web : [www.mlj-gardrhodanien.com](http://www.mlj-gardrhodanien.com) |

Courriel : [contact@mlj-gardrhodanien.com](mailto:contact@mlj-gardrhodanien.com) |

## LE PLAN DE RELANCE LES MISSIONS LOCALES AU CŒUR DU PLAN JEUNES

*Insertion sociale et professionnelle #1jeune1solution*

### A chaque jeune sa solution !

Pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, un plan de relance économique de 100 milliards d'euros a été lancé avec pour priorité la lutte contre le chômage et la préservation de l'emploi.

Un de ses volets, le plan « #1jeune1solution », comporte une série de mesures pour accompagner les jeunes face aux impacts de la crise sanitaire de la Covid-19.

Dans le cadre du plan 1jeune 1solution, les Missions Locales sont mobilisées pour réussir le plan jeunes. Le réseau des 440 Missions Locales accompagne chaque année 1 100 000 jeunes vers l'emploi et

l'autonomie. Il joue un rôle clé dans le déploiement du plan 1jeune1solution.

### Solution n°1 : pousser la porte de sa Mission Locale

Le contexte actuel a engendré une dégradation des conditions de vie des jeunes. Bon nombre de leurs projets ont été remis en cause et l'avenir leur paraît incertain.

**Tous les jeunes de 16 à 25 ans qui cherchent des solutions peuvent se rendre dans la Mission Locale de leur territoire. Elle leur permettra de faire le point sur leur parcours de vie et les accompagnera dans la définition d'un projet professionnel, notamment grâce à l'utilisation de la boîte à outils délivrée par le plan**

**gouvernemental 1jeune1solution (France Relance).**

Selon leur niveau, leurs besoins, leurs difficultés, ils peuvent bénéficier de réponses individualisées pour définir un objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir un projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

L'objectif des Missions Locales est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour construire des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales. Pour exemple, le versement de l'aide financière exceptionnelle des jeunes accompagnés par Pôle emploi ou l'Apéc s'appuie sur un diagnostic, social et financier, de la situation du jeune, établi par la Mission Locale.

## L'OBLIGATION DE FORMATION

### RAPPEL

*Dans le cadre de la loi "Pour une école de la confiance", la formation des jeunes mineurs est obligatoire jusqu'à 18 ans. Les Missions Locales en assurent la mise en œuvre.*

### Plusieurs leviers d'actions

**Les principaux leviers d'action proposés aux jeunes, en fonction de leur situation et de leur projet, sont les suivants :**

- › Un accompagnement dans l'orientation
- › Une mobilisation adaptée de tous les dispositifs favorisant l'insertion
- › Un accompagnement intensif pour les jeunes en situation de précarité : la Garantie jeunes
- › Un accompagnement adapté aux

jeunes de 16 - 18 ans, avec des phases de remobilisation et de formation ;

- › Des périodes d'immersion en entreprise pour découvrir les métiers ou confirmer leurs projets
- › Des formations qualifiantes ou pré-qualifiantes ;
- › Des propositions de missions de Service Civique de proximité.



## LA COMMUNICATION

**En cette année 2020 si particulière, du fait de nos 30 ans et de la pandémie, nous avons dû plus que jamais adapter et amplifier notre communication.**

Notre présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn) et la dynamique de notre site internet ont été pourvoyeuses de nos actualités en ces diverses périodes de confinement.

Nous avons développé nos outils de communication particulièrement pour les 30 ans de la Mission Locale Jeunes (création d'affiches, flyers, stylos, goodies). En cette

occasion, une campagne de signalétique et d'affichage a été diffusée sur notre territoire.

Nos actions de communication ont pour but de diffuser le rôle et les missions de notre structure, notamment auprès des jeunes, des partenaires et acteurs sociaux et économiques du Gard Rhodanien et de l'Uzège.

De plus, notre présence sur les réseaux sociaux, médias et supports locaux a été renforcée cette année par le lancement de l'application mobile intitulée « SHAKER » qui permet la collecte et la mise en

relation d'offres d'emploi. Ce projet mené par la Mission Locale Jeunes de la Haute Garonne est très pertinent face à l'utilisation intensive des outils numériques par les jeunes et notamment des applications sur smartphone. Cela facilite les mises en relation et le recrutement des partenaires et employeurs de notre territoire.

Nous voulons remercier nos partenaires tels que le Midi Libre, le Républicain d'Uzès, Objectif Gard et bien sûr les Agglomérations et les Municipalités pour leurs publications et le relais des informations.





# 2<sup>ÈME</sup> PARTIE

## *Rapport d'activité 2020*

<b>1. Le public</b>	<b>18</b>
1.1 Le premier accueil	18
1.2 L'accompagnement	18
<b>2. Entrées en situation</b>	<b>19</b>
2.1 Le projet professionnel	19
2.2 La formation	20
2.3 L'emploi	23
2.4 Le service civique	24
2.5 L'alternance	24
<b>3. Actions et dispositifs</b>	<b>26</b>
3.1 Actions	26
3.2 La vie quotidienne	27
3.3 Dispositifs	29
<b>4. Partenariats</b>	<b>33</b>
4.1 L'Éducation Nationale	33
4.2 Les chantiers d'insertion et éducatifs	33
4.3 La mairie de Bagnols-sur-Cèze et la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien	34
4.4 Grisbi, Cyclium, Le Collectif	35

## SYNTHÈSE

**1640**

JEUNES  
ACCOMPAGNÉS

**LES JEUNES**

**73%** ONT AU MOINS  
UN CAP

**45%** ONT AU MOINS  
LE BAC

**1011**

JEUNES ONT ACCÉDÉ  
À UN **EMPLOI**,  
**UNE FORMATION**  
OU UN **CONTRAT EN**  
**ALTERNANCE**

**664**

NOUVEAUX  
JEUNES

**1 255 143 €**

D'AIDES FINANCIÈRES  
PUBLIQUES ATTRIBUÉES  
AUX JEUNES

Dont allocations Garantie Jeunes : **1 178 273 €**



LA MLJ

21 COLLABORATEURS

**1 292 156 €**

BUGDET

LES ENTREPRISES

**63** ENTREPRISES  
PARTENAIRES  
ACTIFS

LE TERRITOIRE

**119 938** HABITANTS

**86** COMMUNES

# 1. LE PUBLIC

## 1.1 LE PREMIER ACCUEIL

La Mission Locale a choisi d'accorder une attention particulière à l'accueil des jeunes :

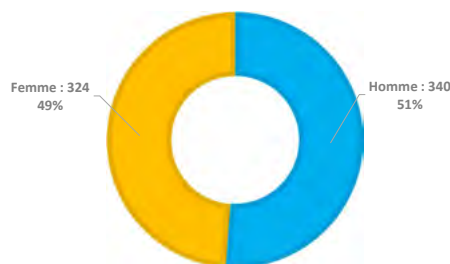
- > Ils sont reçus sur rendez-vous pour éviter l'attente et gérer les flux,
- > L'accueil a été confié à un conseiller en insertion professionnelle afin que les demandes ne nécessitant pas le recours au conseiller référent puissent être immédiatement traitées,
- > Les temps d'entretien ne sont pas interrompus.

**664 JEUNES** ont été reçus en 1<sup>er</sup> accueil.

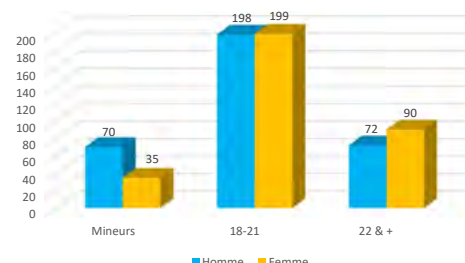
Les jeunes se rendent à la Mission Locale de manière volontaire et sont accueillis pour une première réponse à leur demande ou pour un entretien de diagnostic avec un conseiller qui repère les difficultés rencontrées et les solutions mobilisables pour y répondre. Les premiers accueils sont les jeunes reçus pour la première fois et inconnus jusqu'alors.

**27,3 %** des jeunes reçus en premier accueil ont un niveau de formation infra V.

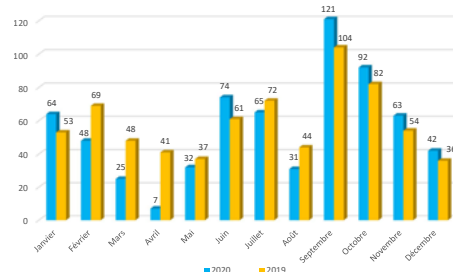
Par sexe



Par âge



Par mois



Le niveau infra V concerne les jeunes ayant un niveau VI et Vbis : sortie en cours de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année de terminale.

**11,1 %** des jeunes reçus en premier accueil sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

## 1.2 L'ACCOMPAGNEMENT

**1 640 JEUNES ACCOMPAGNÉS** (1<sup>ers</sup> accueils compris).

**10 415 événements**

Un jeune est accompagné sur une période, si au moins 1 événement de nature entretien, atelier ou information collective a eu lieu sur cette période pour ce jeune.

**27,1 %** des jeunes accompagnés ont un niveau de formation infra V.

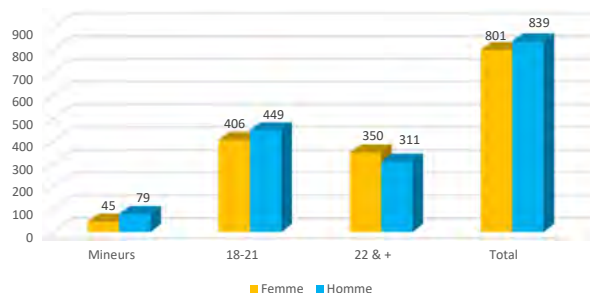
Le niveau infra V concerne les jeunes ayant un niveau VI et Vbis : sortie en cours de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année de terminale.

**13,4 %** des jeunes reçus en premier accueil sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

Par sexe



Par âge



# 2. ENTRÉES EN SITUATION

## 1 929 ENTRÉES EN SITUATION\*

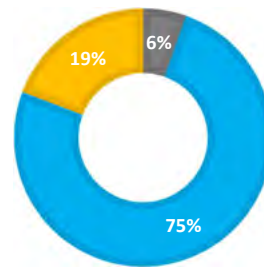
(\*Situations emploi, formation ou alternance)

1 011 jeunes ont accédé à un emploi, une formation ou un contrat en alternance :

- > 1456 périodes de travail; ce sont essentiellement des CDD mais ils constituent une expérience professionnelle capitalisable, une source de revenus pour financer le permis et donc un premier pas vers l'accès à un emploi durable.
- > 370 entrées en formation.
- > 103 entrées en alternance.

Entrées en situation

■ Alternance ■ Emploi ■ Formation



## 2.1 LE PROJET PROFESSIONNEL

Des outils sont utilisés pour la détermination du projet professionnel : tests d'orientation, documentation CIDJ, sites d'orientation, vidéos métiers, formations et PMSMP.

### 2.1.1 LES FORMATIONS PRÉPARATOIRES DU CONSEIL RÉGIONAL

Au sein de ce PRF, un certain nombre de formations sont préparatoires. Ciblent des publics dont le projet professionnel est à confirmer, ces formations pré-qualifiantes visent à préparer à une qualification identifiée ou à développer des compétences en vue d'une recherche d'emploi.

Ces actions de formation sont d'une durée moyenne de 3 à 5 mois organisées en entrées et sorties permanentes. Les niveaux d'entrées sont VI, V et IV. Les parcours sont individualisés.

PROGRAMMES PRÉPARATOIRES				
Lutte contre l'illettrisme LECTIO	Déclic	Formation Détenus AVENIR	Ecoles de la 2 <sup>e</sup> chance Régionale	Projet PRO
<b>Public</b> Tout statut (y compris les non demandeurs d'emploi)	<b>Public</b> Mineur de 16 ans et plus	<b>Public détenus</b>	<b>Public</b> 18-25 ans avec dérogation possible pour 26-30 ans	<b>Public</b> Demandeur d'emploi*
Pas de rémunération	Pas de rémunération	Ouvre droit à rémunération	Ouvre droit à rémunération	Ouvre droit à rémunération

## 2.1.2 LES PÉRIODES DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Ce sont des PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) mises en œuvre soit par Pôle Emploi, soit par la Mission Locale. Elles permettent de confronter le jeune avec la réalité du métier visé, à vérifier son orientation professionnelle.

**En 2020, 143 jeunes ont réalisé une PMSMP.**

## 2.2 LA FORMATION

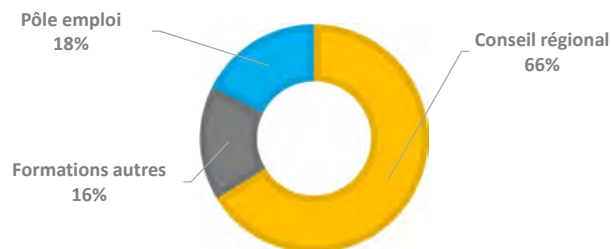
### 370 SITUATIONS EN FORMATION

Pour **330 jeunes**

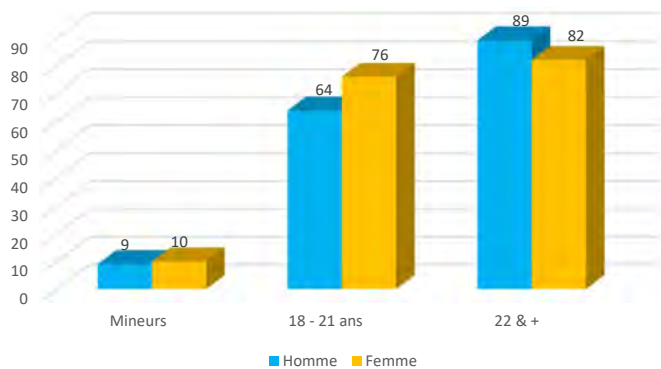
#### Par sexe



#### Par financeurs



#### Par âge



**21,5 %** des jeunes entrés en formation ont un niveau de formation infra V.  
Le niveau infra V concerne les jeunes ayant un niveau VI et Vbis : sortie en cours de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année de terminale.

**14,5 %** des jeunes entrés en formation sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).



## 2.2.1 LES FORMATIONS RÉGION - LE PRF 2019-2022

### 245 SITUATIONS FORMATION CONSEIL REGIONAL

Pour **221 jeunes**

La Région développe « le Programme Régional de Formation Professionnelle » (PRF) pour répondre à la fois à la demande des demandeurs d'emploi et aux besoins de l'économie régionale.

Les objectifs sont :

- > Apporter une réponse aux publics en difficulté (demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes, décrocheurs, bénéficiaires RSA...) avec des pédagogies différenciées, progressives, à temps partiel si besoin : renforcer les passerelles entre les dispositifs,
- > Sécuriser les parcours et renforcer les dispositifs de remise à niveau avec des actions intégrées sur le préparatoire (définition de projet + consolidation au sein des plateaux techniques) ou la qualification (Pré-certification + certification),
- > Maintenir une offre de proximité tenant compte des spécificités des territoires,
- > Offrir aux demandeurs d'emploi des actions courtes de renforcement des compétences et de préparation aux concours.

Le PRF 2019-2022 est constitué de **Programmes préparatoires** et **Programmes qualifiants**.

#### 2.2.1.1 Formations qualifiantes du Conseil Régional

PROGRAMMES QUALIFIANTS		
<b>Qualif'PRO</b>	<b>Innov'Emploi</b>	<b>Forpro sup</b>
<b>Public</b> Demandeur d'emploi*	<b>Public</b> Demandeur d'emploi*	<b>Public</b> Demandeur d'emploi*
Ouvre droit à rémunération <u>Sauf</u> Compétences + et Prépa concours	Ouvre droit à rémunération	Ouvre droit à rémunération
<b>Lancement marché en 2018</b>	<b>Subvention</b>	

QUALIF PRO				
<b>Actions certifiantes</b>	<b>Parcours Intégrés</b>	<b>Actions professionnalisantes</b>	<b>Compétences Plus</b>	<b>Prépa concours</b>
<b>Public</b> : Demandeur d'emploi toutes catégories, ayant un projet validé et des pré-requis suffisants				
Rémunération : actions de + de 200 heures			Pas de rémunération : actions de - 200 heures	



Le PRQ (Programme Régional Qualifiant) du Conseil Régional a pour objectif d'acquérir des compétences validées par une certification professionnelle (qualification, diplôme, titre homologué, etc.) en vue d'obtenir un emploi stable.

### 2.2.1.2 LE CO'PASS

le COmité PASSerelles (CO'PASS) a pour objectif de sécuriser les parcours de formation et de favoriser les passerelles entre le préparatoire et le qualifiant.

Il fonctionne sur un mode collégial avec les prescripteurs du territoire, les organismes de formation prestataires référencés et les services de la Région.

Des CO'PASS thématiques, comme la présentation des circuits de demande de titre de séjours, sont organisés en complément des CO'PASS Techniques, où les sorties de formation sont étudiées, ainsi que des réunions flash.

#### Les Réunions Flash :

Pour optimiser la saturation des actions de formation et les prescriptions, il a été décidé d'organiser régulièrement des réunions flash en visioconférence avec tous les prescripteurs pour faire un point sur les sessions en déficit de prescription dans le Gard.

### 2.2.1.3 OUIFORM

Les Missions locales accompagnent les jeunes dans leur projet professionnel et facilitent leur entrée en formation (positionnement et suivi de formation).

**OUIFORM** est un outil de **dématérialisation** de positionnement des individus sur une formation professionnelle.

Il permet de :

- > Rechercher les formations jusqu'au niveau national,
- > Positionner les individus sur des formations,
- > Consulter en temps réel les places disponibles, ainsi que les financeurs associés,
- > Prendre rendez-vous en ligne, et de partager directement l'information avec les autres opérateurs du CEP et l'organisme de formation,
- > Fournir une information fiable et claire à l'individu,
- > Suivre un individu tout au long de son parcours de formation.



La Mission Locale Jeunes du Gard Rhodanien Uzège a signé la convention d'adhésion de OUIFORM en mai 2019.

2020 est une année de démarrage qui a engagé les équipes dans un changement profond des pratiques.

Les organismes de formation ont du également adapter leur fonctionnement pour faciliter le partage des données.

## 2.2.2 LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

**« Le droit à la formation tout au long de la vie est un axe fort de l'évolution professionnelle de chacun »**



Dans le cadre de ses missions d'accueil, d'information et d'orientation, la MLJ est un intervenant de 1<sup>er</sup> niveau d'information sur le CPF.

Le Compte Personnel de Formation est un dispositif en constante évolution qui demande à l'équipe technique une veille active.

Pour un projet de formation qui ne trouve pas de réponse dans les programmations collectives (PRQ AFC), chaque jeune est :

- > Sensibilisé au rôle du CPF dans le montage financier de son projet,
- > Accompagné dans la phase de création de son compte,
- > Accompagné dans le repérage des formations et des organismes.

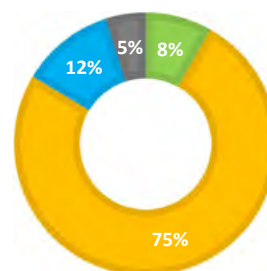
## 2.2.3 LES FORMATIONS ET MESURES PÔLE EMPLOI

Les conseillers accompagnent les jeunes dans l'accès aux formations et mesures Pôle Emploi : AFC, POE, AIF.

### 65 ENTRÉES EN FORMATION PÔLE EMPLOI

Pour 61 jeunes

Types de situation	Nombre de jeune entrés en situation
AFPR	5
AIF/AFC	46
POEC	7
POEI	3



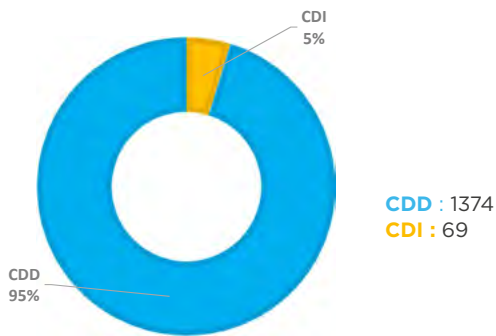
■ AFPR ■ AIF/AFC ■ POEC ■ POEI

## 2.3 L'EMPLOI

### 1456 SITUATIONS EN EMPLOI

Pour 582 jeunes

#### Par type de contrat



**22,1 %** des jeunes en situation emploi ont un niveau de formation infra V.

*Le niveau infra V concerne les jeunes ayant un niveau VI et Vbis : sortie en cours de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année de terminale.*

**11,8 %** des jeunes en situation emploi sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

MLJ GARD RHODANIEN UZÈGE

Les offres d'emploi sur notre territoire

Shaker TRENTE ET UN

L'application emploi des 16-25 ans de la MLJ Gard Rhodanien Uzège

LE COCKTAIL DE JOBS À TÉLÉCHARGER SANS MODÉRATION

Application "SHAKER TRENTE ET UN"

04 66 89 09 34

@missionlocalejeunesbagnolsurceze

@mljbagnolsurceze

www.//mljbagnolsurceze.fr/

MLJ GARD RHODANIEN UZÈGE

Mission Locale Jeunes - 5, rue des Jardins du Souvenir - 30200 Bagnols-sur-Cèze

### 2.3.1 LE CUI - PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC)

#### 5 JEUNES ENTRÉS EN CUI - PEC

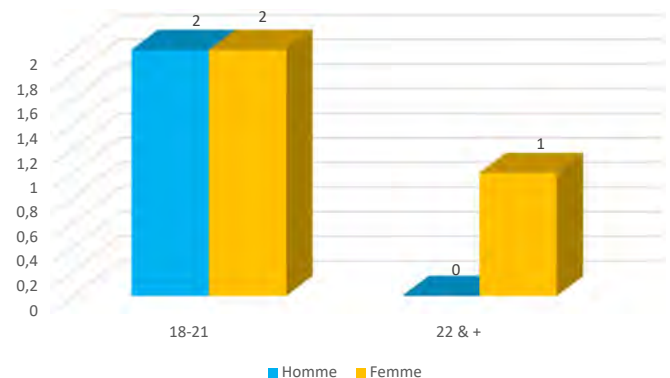
Le PEC a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Il associe mise en situation professionnelle, accompagnement et accès facilité à la formation et à l'acquisition de compétences. La mobilisation de cet outil repose sur une exigence quant à la qualité de l'accompagnement tout au long du parcours.

#### Par sexe



#### Par âge



**20 %** des jeunes ayant bénéficié d'un CUI-PEC ont un niveau de formation infra V.

*Le niveau infra V concerne les jeunes ayant un niveau VI et Vbis : sortie en cours de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année de terminale.*

## 2.4 LE SERVICE CIVIQUE

### 33 JEUNES ENTRÉS EN SITUATION SERVICE CIVIQUE

Le service civique a été créé par la loi du 10 mars 2010 pour remplacer le Service Civil, lui-même conçu en 2006 dans l'optique de remplacer le service militaire, suspendu en 1996.

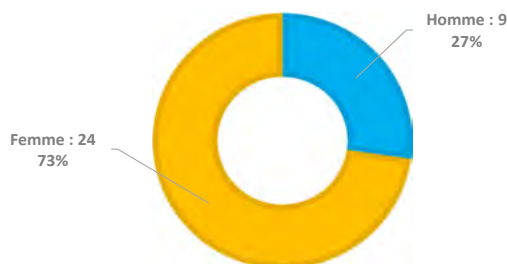
Inscrit dans le code du service national, le Service Civique vise à renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en offrant à toute une génération l'opportunité de s'engager et de donner de son temps à la collectivité et aux autres.

Levier pour l'engagement et la citoyenneté des jeunes, il accompagne également la mise en œuvre des politiques publiques par les missions d'intérêt général que les volontaires réalisent en France ou à l'étranger.

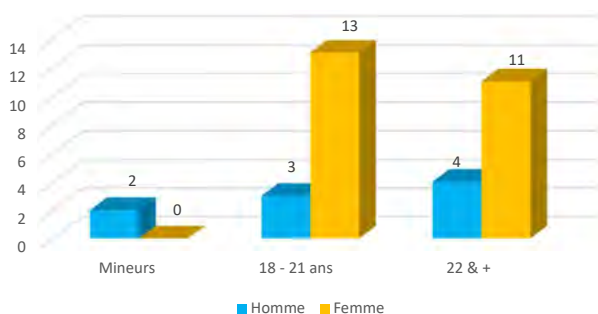
Il offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général dans neuf domaines différents, reconnus prioritaires pour la Nation :

- > Education,
- > Solidarité,
- > Santé,
- > Culture et loisirs,
- > Environnement,
- > Développement international et humanitaire,
- > Mémoire et citoyenneté,
- > Sports,
- > Intervention d'urgence en cas de crise.

#### Par sexe



#### Par âge



**9,1%** des jeunes ayant bénéficié d'un Service Civique ont un niveau de formation infra V.

*Le niveau infra V concerne les jeunes ayant un niveau VI et Vbis : sortie en cours de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année de terminale.*

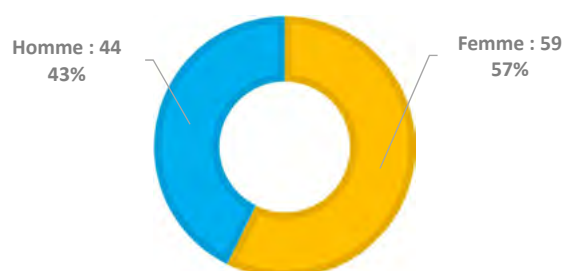
**27,3%** des jeunes ayant bénéficié d'un Service Civique sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

## 2.5 L'ALTERNANCE

Le contexte particulier du territoire Gard Rhodanien - Uzège, lié à la faible présence de CFA et de promotion de ce mode de formation sur ce territoire, autant au niveau des jeunes demandeurs, qu'au niveau des entreprises et des partenaires, nous a fortement motivé pour continuer notre engagement de 2016 sur cet axe de promotion et de rapprochement vers les partenaires. Le partenariat établi entre la Mission Locale et les CFA environnants permet d'avoir un échange réciproque sur la connaissance et le partage des offres d'apprentissage sur le territoire.

### 103 JEUNES EN ALTERNANCE

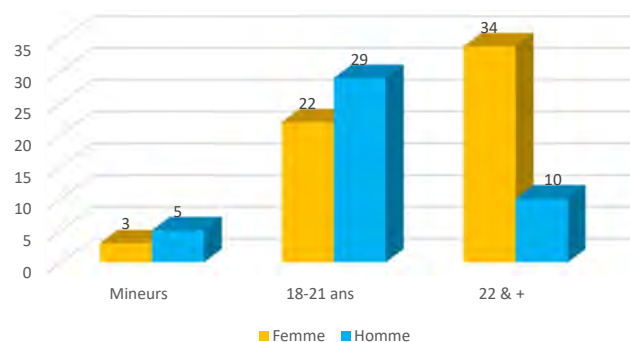
#### Par sexe



#### Par type de contrat

**Apprentissage** : 81  
**Professionalisation** : 22

#### Par âge



**18%** des jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage infra V.

*Le niveau infra V concerne les jeunes ayant un niveau VI et Vbis : sortie en cours de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année de terminale.*

**12%** des jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).



Déjà 30 ans de conseils auprès des 16/25 ans !

# " Ensemble et sur mesure "



## Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège

#TrouverunMétiermlj  
#TrouverunEmploimlj  
#TrouveruneFormationmlj  
#GarantieJeunes  
#Viepratiquemlj  
#Santém lj



Entreprises, Artisans, Commerçants, Associations, Collectivités Locales : votre partenaire pour l'Emploi et l'Alternance.



5, rue des Jardins du Souvenir |  
30200 Bagnols sur Cèze |  
04 66 89 09 34 |  
//mljbagnolsurceze.fr/ |  
contact@mlj-gardrhodanien.com |



# 3. ACTIONS ET DISPOSITIFS

## 3.1 ACTIONS

### 3.1.1 LA PLATEFORME EMPLOI

#### La Plateforme Emploi, c'est :

- > Un service facilitateur pour l'ensemble de l'équipe de la Mission Locale concernant la collecte et la diffusion des offres d'emploi et leur suivi,
- > La gestion de notre Application mobile liée à l'emploi « SHAKER »
- > La maîtrise et promotion de tous les types de contrats aidés, droit commun ou alternance,
- > L'organisation de manifestations spécifiques « Emploi »,
- > La connaissance des entreprises pour la mise en relation ou la recherche de PMSMP,
- > La création et le maintien du lien avec les acteurs directs du marché de l'emploi, agences d'intérim, Pôle Emploi, collectivités et entreprises,
- > La coopération avec les entreprises :
  - Aider au choix du contrat, repérer les aides dont l'entreprise peut bénéficier et faciliter les démarches administratives,

### 3.1.2 LES E-FORUMS

- Elaborer avec l'employeur le profil de poste, définir les besoins de l'entreprise en termes de compétences et de qualifications,
  - Identifier des candidats parmi les jeunes selon leur profil et niveau de qualification,
  - Accompagner les entreprises et les salariés durant les premières semaines d'emploi pour une insertion professionnelle réussie.
- > Des actions de recrutement :
    - Présence sur les forums emploi et saisonniers,
    - Organisation de deux Jobs Dating,
    - Participation à la semaine de l'industrie,
    - Organisation de visites d'entreprises,
    - Mise en place d'actions spécifiques emploi.
  - > Un partenariat avec :
    - Pôle Emploi,
    - Les agences de l'emploi,
    - Les groupements d'employeurs : GEIQ, GRISBI, CYCLIUM,
    - Les CFA et centres de formation régionaux,
    - Les entreprises dont les grands comptes avec le réseau national des MLJ (SNCF, La Poste...).

## 17 NOUVEAUX EMPLOYEURS RENCONTRÉS EN 2020

Pour plus de renseignements :  
**04 66 89 09 34**

En 2020  
**Trouvez votre job d'hiver**  
avec la Mission Locale Jeunes

**DES RECRUTEMENTS**  
pour un **JOB** nourri et logé pendant quatre mois en station

- RESTAURATION
- HOTELLERIE
- SERVICE
- TOURISME
- ANIMATION

**Informations collectives**  
Venez avec votre cv

**MLJ - BAGNOLS SUR CEZE**  
→ le 21/09 à 10h  
→ le 22/09 à 13h30

5, rue des Jardins du Souvenir  
30200 Bagnols sur Cèze |  
04 66 89 09 34 |  
//mjbagnolsurceze.fr/ |  
contact@mij-gardrhodanien.com

**MLJ**  
GARD RHODANIEN  
UZÈGE  
"Ensemble et sur mesure"

En 2020,  
les rendez-vous importants pour l'emploi avec la Mission Locale Jeunes

- Forum Uzès**  
Mardi 25 février 2020 : 8h30 - 12h
- Forum Pont du Gard**  
Jeudi 12 mars 2020 : 8h30 - 12h
- Le TAF de Nîmes**  
Les 24 et 25 mars 2020 : 9h - 17h
- Forum ORANO Pierrelatte**  
Mercredi 1 avril : 9h30 - 16h30
- Semaine de l'industrie / Bagnols sur Cèze**  
Du 30 mars au 5 avril 2020
- Action Alternance MLJ / Bagnols sur Cèze**  
Mercredi 13 mai 2020 : 14h à 17h

5, rue des Jardins du Souvenir  
30200 Bagnols sur Cèze |  
//mjbagnolsurceze.fr/ |  
contact@mij-gardrhodanien.com  
04 66 89 09 34

**MLJ**  
GARD RHODANIEN  
UZÈGE

### 3.1.3 ERASMUS - PROJET « PARTIR POUR MIEUX REVENIR »

Ce projet porté par la Maison de l'Europe de Nîmes en collaboration avec la Mission Locale d'Ales et de Bagnols sur Cèze est soutenu par la Région Occitanie.

Le projet se déroule en 4 étapes :

**1<sup>er</sup> étape : Une visite préparatoire a eu lieu du 30/09 au 03/10/2020, à Brescia (visite logement, rencontre employeurs...) en partenariat avec TEMPO LIBERO.**

**2<sup>e</sup> étape : Préparation au départ en stage Erasmus des jeunes pour l'Italie**

- > Programme européen Erasmus + zoom sur la mobilité
- > Préparer un entretien à l'étranger (CV Europass, entretien Skype...)
- > Concept sur la citoyenneté européenne (les droits et devoirs des citoyens européens)
- > Comment valoriser l'expérience à venir (employabilité, connaissances linguistique, interculturalité...)
- > Formation linguistiques de 14h (Anglais +Italien)
- > Informations pratiques liées au voyage (trajet, hébergement sur place...)

**3<sup>e</sup> étape : Stage pratique de 4 semaines en Italie (Brescia) du 31/01 au 28/02/2021**

- > Hébergement sur place, présentation de l'environnement du stage
- > Prise en charge par une personne de l'association TEMPO LIBERO sur place
- > Suivi et compte rendu de leur séjour 1 fois par semaine
- > Pass culture pour découverte de la ville.

**4<sup>e</sup> étape : Bilan et valorisation de leur séjour**

- > Evaluation de la mobilité (logistique, hébergement, stage, expériences interculturelles),
- > Remise des certificats Europass mobilité.

**5 jeunes ont pu partir à Brescia dans le cadre de leur projet professionnel du 31 janvier au 28 février 2021.**

Le bilan et la remise des Europass se sont déroulés le 08 mars 2021 à la Maison de l'Europe.



*Ce projet Erasmus+ en Italie a été une expérience extraordinaire et très enrichissante, que je ne manquerai pas de recommencer mainte et mille fois si on m'en redonnait l'occasion.*

*J'ai vu de merveilleux paysages, mangé des choses toutes aussi bonnes les unes que les autres, bu du café exquis, j'ai travaillé dans une école super avec des valeurs égales aux miennes. Mais surtout, tout au long de mon séjour, j'ai rencontré de magnifiques personnes, les premières ont été nos colocataires, ensuite les personnes avec qui j'ai travaillé, puis des habitants, commerçants de Brescia. Et je ne cite pas tout le monde.*

*Je n'oublierai jamais chaque moment passé là-bas. Merci Brescia pour tout ce que tu m'as apporté. Autant sur le plan professionnel que personnel.*

**Mlle ROCHE Estelle**

*Intégrée depuis Janvier 2020 au dispositif de la Garantie Jeunes, j'ai mis en place des actions et des solutions pour pouvoir réaliser mon projet professionnel : ouvrir mon entreprise de graphisme et de stratégie digitale.*

*Dans ma lettre de motivation pour être sélectionnée pour le stage à Brescia avec Erasmus j'expliquais que malgré mes efforts et ma détermination, je manquais de confiance en moi, en mes compétences professionnelles ainsi qu'en mes capacités d'ouvertures sociales.*

*Ce stage a été l'opportunité pour moi de me sentir pertinente et légitime dans mon activité, puisque intégrée comme un membre à part entière de l'équipe dans le Studio Graphique de Claudio Cominelli.*

*J'ai pris conscience de mes compétences graphiques, humaines et linguistiques. J'ai compris que je pouvais être force de propositions et apporter une valeur unique dans des projets totalement différents.*

*Ce voyage a aussi été l'occasion de rencontrer des personnes formidables, avec qui j'ai noué des liens humains d'une grande authenticité. Foncièrement, je peux dire que ce voyage a changé ma vie.*

**Mlle CAPELLI Emma**

### 3.1.4 L'ACTION POLITIQUE DE LA VILLE - PUBLIC QPV

**Territoire du Gard Rhodanien**

- > Orientation et accompagnement sur les forums,
- > Club de filles,
- > Les métiers en réalité virtuelle.

**Territoire de l'Uzège**

- > Estime de soi, gestion du budget et vie quotidienne face à l'insertion professionnelle,
- > Les métiers en réalité virtuelle.

## 3.2 LA VIE QUOTIDIENNE

### 3.2.1 DOMAINE SOCIAL

La Mission Locale intervient sur :

**Aides financières :**

Informations sur les diverses aides existantes, légales et extra légales, montage des dossiers, FAJ, Aide à la Complémentaire Santé, Présentations des modalités, critères et procédures d'aide. Evaluation et simulation des montants d'Allocation Logement, des bourses sanitaires et sociales.

**Gestion budgétaire :**

Un travail est effectué à partir de tableaux sur l'équilibre des ressources et des dépenses, notion de reste à vivre lorsque les charges « obligatoires » sont réglées et travail sur la priorisation des dépenses et échelonnement des dettes.

# POINT ÉCOUTE BILAN 2020



## Aides alimentaires :

La seule possibilité d'aide pour les besoins alimentaires (considérés comme de l'urgence vitale) est l'orientation vers des associations caritatives sur Bagnols, l'Entraide Protestante, les Restaurants du Cœur, la Table Solidaire, la Croix Rouge et le Secours Populaire.

## Le logement :

Accès au logement, informations sur les diverses aides légales (FSL Accès, CAF, Loca Pass), CHRS hébergement d'urgence via le 115 pour des jeunes qui sont en rupture d'hébergement. Quel budget prévoir pour entrer dans un logement ? Les différents moyens de trouver un logement, différence entre parc social et privé, logement autonome/ Foyer de jeunes travailleurs...

## Accès aux droits/santé :

Droit et affiliation à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou MSA, CMU et Aide à la Complémentaire Santé, informations sur les mutuelles, Aide Médicale d'Etat, informations sur les droits/ accidents de travail et indemnités journalières et accompagnement vers les Bilans de Santé au centre d'examen de Santé d'Alès.

## Aide à la mobilité :

### Les titres de transports :

Une partie des jeunes, ne disposant pas de véhicule personnel et/ou de permis B, est amenée à se déplacer pour se rendre sur leur lieu de travail ou de formation, à des entretiens d'embauche, à des rendez-vous avec Pôle Emploi ou la Mission Locale Jeunes...

Cette mise à disposition de titre de transport pour le réseau départemental de bus géré par la Région et l'Agglomération (LIO et Agglo) est une solution efficace et rapide pour faciliter les déplacements des jeunes dans le Gard Rhodanien.

Cette mise à disposition offre une grande souplesse d'utilisation et permet au jeune d'avoir une réponse immédiate à son problème de mobilité.

## EN 2020, 50 JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ DE 71 TICKETS DE BUS

### Les bons carburants :

C'est une solution de dépannage proposée par la Mission Locale pour les jeunes ayant trouvés un emploi, n'ayant pas la possibilité de mobiliser l'Aide à la Mobilité pour la Reprise d'un Emploi de Pôle Emploi et qui ont une rémunération inférieure à 888 euros.

Pour en bénéficier le jeune doit nous fournir un contrat de travail afin de justifier la demande.

## EN 2020, 17 JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ DE 28 BONS CARBURANTS

### 3.2.2 LE MICROCRÉDIT

Dispositif mis en œuvre en partenariat avec l'ADIE, il vise à permettre l'accès au crédit aux personnes exclues du système bancaire traditionnel du fait de leur niveau de ressources faibles.

Comment : c'est un prêt d'un montant de 500 à 3000 €, remboursable sur une période maximale de 36 mois (en cas de difficultés un rééchelonnement du prêt peut être envisagé)

Pourquoi faire : tout investissement d'équipement (ménager, scooter, véhicule, ordinateur...), pour faire une formation, passer un permis... Pour qui : personne avec des ressources d'au moins 400 € par mois sur la durée du remboursement du prêt... sans problèmes bancaires (fiché Banque de France, rejets de prélèvements ou chèques sans provision...).

Le dossier est constitué avec la Conseillère en Economie Sociale et Familiale qui en assure le suivi.

### 3.2.3 POINT ÉCOUTE JEUNES / PAEJ

Le parcours de vie, l'entourage familial et le vécu scolaire participent à la construction de la personnalité et des façons d'être d'un individu. L'arrivée sur le marché de l'emploi représente souvent la première confrontation avec le mur de la réalité et les réactions sont diverses et pas toujours adaptées.

Un travail sur la prise de conscience de ses freins, peurs, contradictions, manque de confiance en soi est essentiel pour regagner en estime de soi et avancer dans l'univers de l'entreprise comme dans la vie.

Le Point Ecoute, en abordant à la fois les aspects personnels et professionnels, apporte une véritable aide aux jeunes pour faire face aux multiples problèmes auxquels ils se confrontent. Les aspects « mal être psychologique » et aide à l'insertion sont véritablement intriqués. Le point écoute constitue donc un outil spécifique adapté aux besoins des jeunes sur leur parcours d'insertion professionnelle tout en prenant en compte le mal être et la spécificité des problèmes rencontrés dans cette tranche d'âge.

Il complète le travail réalisé par les conseillers Mission Locale et vient renforcer le dispositif des missions locales pour amener les jeunes vers l'insertion et l'emploi. Cette approche multidisciplinaire permet de soutenir les parcours d'insertion des jeunes en difficultés. Ce sont ces mêmes jeunes qui deux ou trois ans plus tard auront acquis savoir être et capacités à entrer dans le monde du travail.

### 3.2.4 LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES / FAJ

Le Fonds d'Aide aux Jeunes est un dispositif d'aide financière mis en œuvre par le Conseil Départemental.

La Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège a présenté 30 demandes dont 21 ont été accordées.

### 3.2.5 LE PARCOURS SANTÉ

Le Parcours Santé, en partenariat avec la Sécurité Sociale, propose aux jeunes un rendez-vous afin de permettre la mise à jour des droits de santé (affiliation à la Sécurité Sociale, CMU, aide à la complémentaire santé....) avec la CPAM de Bagnols sur Cèze et aussi proposer un Bilan Santé complet au Centre de Soins d'Alès, le déplacement et l'accompagnement sont pris en charge.

**61 JEUNES** ont pu bénéficier de ces services.

### 3.2.6 LES ATELIERS LOGEMENT

Ces ateliers permettent aux jeunes qui désirent s'installer, de connaître la marche à suivre pour chercher un appartement, remplir les documents nécessaires à l'obtention des aides légales : FSL, CAF, Loca Pass... et surtout, préparer un budget pour gérer correctement les dépenses inhérentes à une première location.

## 3.3 DISPOSITIFS

### 3.3.1 LE PACEA

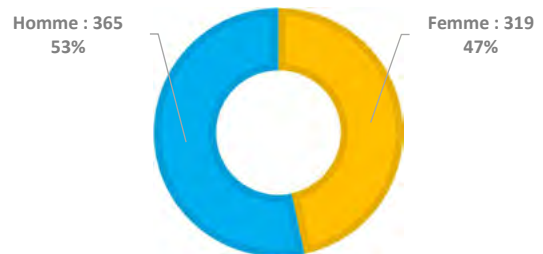
Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) constitue un cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes.

Il est un droit à un accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, ajustable et graduable en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune.

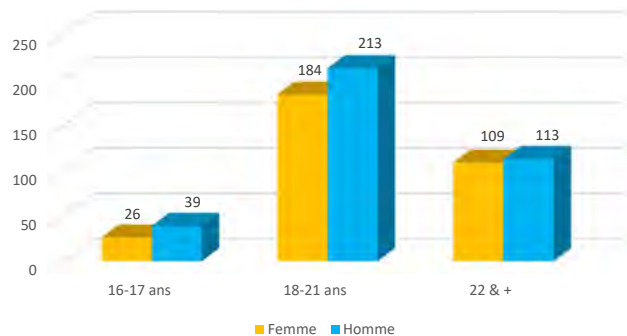
Il crée un droit ouvert à la Garantie Jeunes pour tous les jeunes NEET en situation de précarité. Elle devient une modalité intensive du PACEA, basée sur « l'emploi d'abord ».

### 684 ENTRÉES EN PACEA

#### Par sexe



#### Par âge



**25 %** des jeunes ayant intégré la GJ ont un niveau de formation infra V.  
Le niveau infra V concerne les jeunes ayant un niveau VI et Vbis : sortie en cours de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année de terminale.

**12%** des jeunes ayant intégré la GJ sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).



## Déroulement du dispositif PACEA

### Diagnostic préalable :

Un diagnostic approfondi est systématiquement mis en place avant toute entrée en PACEA. Il permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes des jeunes ainsi que les compétences acquises.

### Contractualisation du PACEA :

L'engagement des jeunes dans ce parcours contractualisé se matérialise par un contrat d'engagements réciproques qui se compose de phases d'accompagnement successives qui peuvent varier dans leur durée et leur intensité. Chaque phase fait l'objet d'objectifs définis avec le jeune, assortis d'un plan d'actions pour les atteindre.

La durée du PACEA est de deux ans, avec une possibilité de solliciter une aide financière pour aider le jeune dans son parcours (aide soumise à l'enveloppe financière attribuée par l'Etat).

Le PACEA prend fin lorsque l'autonomie du jeune est acquise et que sa situation ne nécessite plus un accompagnement renforcé.

Le montant de l'aide attribuée aux jeunes a été de 76 870 euros pour des demandes :

- > d'aide à la mobilité : code de la route, heures de conduite, assurance auto, déplacement en bus pour se rendre en formation,
- > de soutien au budget,
- > de soutien à la formation.

### 3.3.2 LA GARANTIE JEUNES

La Garantie Jeunes a pour but de favoriser l'accès à l'autonomie sociale, à l'emploi et à la formation des jeunes les plus vulnérables.

Ils sont encadrés par un conseiller de la Mission Locale, ensemble ils vont construire un parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation, contractualisé par un engagement réciproque d'un an.

Pendant un an, le jeune bénéficie :

- > D'un accompagnement collectif intensif, pendant 4 semaines pour le préparer à l'univers de l'entreprise,
- > Des immersions régulières en entreprise (stages, apprentissage...) pour le confronter aux situations réelles en entreprise,
- > D'une aide financière mensuelle de 492,57 euros pour faciliter ses démarches d'accès à l'emploi. Cette aide est dégressive au fur et à mesure qu'il perçoit des revenus de ses activités.

## 240 ENTRÉES EN GARANTIE JEUNES

### Par sexe



**LA GARANTIE JEUNES**  
avec la Mission Locale Jeunes (16 - 25 ans)  
04 66 89 09 34

Information  
Orientation  
Emploi  
Formation  
Vie pratique  
Santé

**Pour qui ?**  
Tu es sans emploi, ni étudiant, ni en formation.  
Tu vis chez tes parents et tu as peu ou tu n'as pas de revenus ou tu ne vis plus chez eux.  
Tu es motivé(e) et prêt(e) à t'engager.

**C'est quoi ?**  
Un accompagnement renforcé, en collectif et en individuel sur 1 an.  
Une préparation adaptée à ton insertion dans le monde professionnel, des conseils pour résoudre les problèmes de logement, de déplacement ou de santé.

Un accompagnement basé sur la découverte du monde professionnel et la définition des objectifs professionnels.

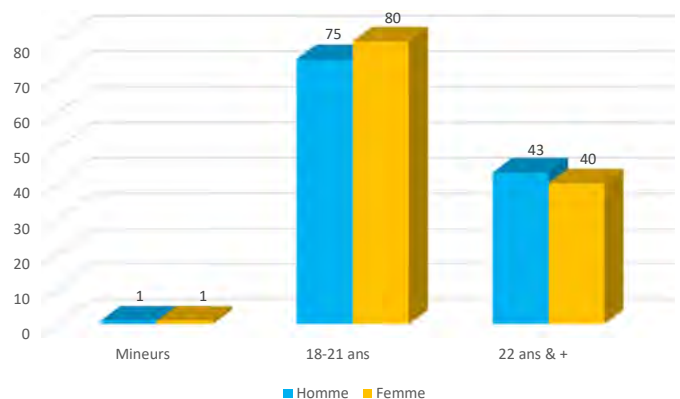
Te préparer efficacement à la vie en entreprise, (Atelier CV, papiers, demande de logement, sport, mise en situation en milieu professionnel.)

Une allocation est versée chaque mois.  
4 semaines de coaching intensif en groupe pour te redonner confiance en toi.

**MLJ**  
GARD RHODANIE  
UZÈGE  
"Ensemble et sur mesure"

5, rue des Jardins du Souvenir  
30200 Bagnols sur Cèze |  
04 66 89 09 34 |  
// mlj.bagnols-surceze.fr / |  
contact@mlj-gardrhodanien.com |

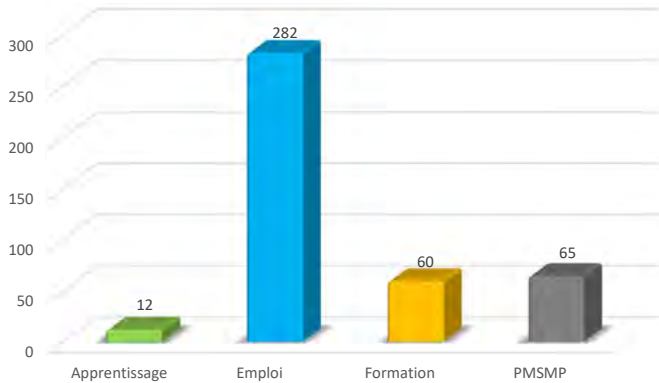
### Par âge



**20 %** des jeunes ayant intégré la GJ ont un niveau de formation infra V.  
Le niveau infra V concerne les jeunes ayant un niveau VI et Vbis : sortie en cours de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année de terminale.

**15 %** des jeunes ayant intégré la GJ sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

**Situation après entrée en dispositif**



**3.3.3 LE PARCOURS PERSONNALISÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI (PPAE)**

En partenariat avec PÔLE EMPLOI

Notre accord de partenariat renforcé avec Pôle Emploi est une complémentarité d'intervention pour les jeunes demandeurs d'emploi.

Ce sont pour 2020, 373 demandeurs d'emploi qui ont été reçus par la Mission Locale dans le cadre de cette cotraitance pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, de proximité, facilitant ainsi leurs démarches d'insertion professionnelle.

Le partenariat a pour but de favoriser l'échange, le relai d'information, le partage de pratiques professionnelles entre le Pôle Emploi et la Mission Locale Jeunes, dans l'intérêt de l'efficacité de l'accompagnement du jeune.



**Déroulement de l'action :**

**Sur Bagnols-sur-Cèze :**

- › Au sein de Pôle Emploi, une présentation de l'ensemble de l'offre de service de la Mission Locale à destination des jeunes en situation d'inscription ou réinscription est effectuée. Ainsi, tous les jeunes demandeurs d'emploi accèdent à l'information et à la connaissance des outils et des services mis à leur disposition. A la suite, le jeune est reçu en entretien individuel et il lui est proposé un accompagnement adapté à ses besoins (AIJ, PACEA, Garantie Jeunes, suivi délégué...).
- › A la Mission locale une orientation de certains jeunes pour acceptation par Pôle Emploi de ce type d'accompagnement conventionné est réalisée. Ainsi, tous les jeunes demandeurs d'emploi accèdent à l'information et la connaissance des outils et des services mis à leur disposition.

**Sur Roquemaure et Uzès :**

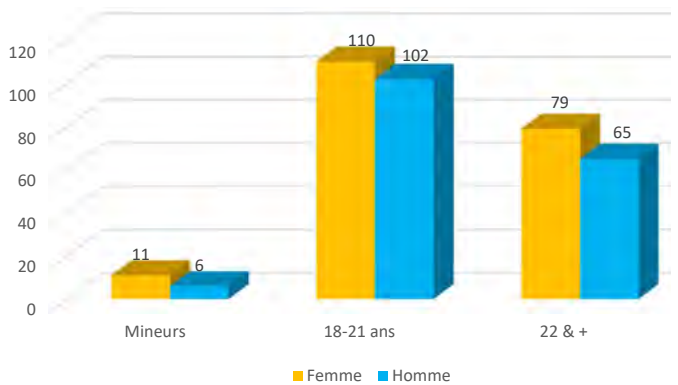
Une information collective est organisée tous les mois en partenariat avec le Pôle Emploi de Villeneuve-lès-Avignon et de Nîmes Courbessac. Cette réunion a pour but de présenter l'offre de service de la Mission Locale afin de proposer un accompagnement de proximité et de qualité. Cette organisation a été perturbée par le contexte sanitaire, les réunions collectives n'ont pu être possibles. Pôle Emploi nous a orientés les jeunes au fil de l'eau et nous leur avons proposé de les intégrer au PPAE.

**373 ENTRÉES EN PROJET PERSONNALISÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI**

**Par sexe**



**Par âge**



**23 %** des jeunes entrés en PPAE ont un niveau de formation infra V.  
Le niveau infra V concerne les jeunes ayant un niveau VI et Vbis : sortie en cours de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année de terminale.

**13 %** des jeunes entrés en PPAE sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

### 3.3.4 LE PARRAINAGE



#### 30 JEUNES SUIVIS DANS LE CADRE DU PARRAINAGE

Pendant cette période si particulière liée à la COVID, nous avons souhaité et encouragé tout un chacun à garder contact. Ainsi, tous les parrains et filleuls ont été contactés par téléphone pour avoir de leurs nouvelles et ainsi maintenir le lien.

De cette période nous avons constaté l'abandon d'une jeune qui avait grandement besoin de s'occuper d'elle. Pour le reste tout le monde a continué l'accompagnement.

En 2020, nous poursuivons notre partenariat avec les mêmes partenaires :

- > GRISBI,
- > Malakoff Médéric,
- > ECTI,
- > AGIR abcd,
- > L'université populaire.

Nous continuons également le groupe d'analyse de pratiques pour accompagner les parrains.

#### Déroulement du dispositif :

La durée de l'accompagnement est variable, entre 4 et 6 mois. Les contacts entre jeunes et parrains s'organisent librement au rythme qui leur convient (mail, téléphone, et entretien), dans les locaux de la Mission Locale.

#### Les thématiques abordées :

- > Reprendre confiance en ses compétences,
- > Développer son autonomie vis à vis de la recherche d'information et la recherche d'emploi,
- > Savoir se présenter, présenter ses atouts lors d'un entretien de recrutement,
- > Améliorer ses outils de recherche d'emploi : CV et lettre de motivation,
- > Adapter sa posture, sa tenue vestimentaire pendant l'entretien,
- > Se confronter à des personnes représentant le monde de l'entreprise et ses exigences,
- > Améliorer la communication à l'oral ; la syntaxe, le français, l'argumentaire,
- > Désacraliser la fonction de chef d'entreprise pour que le jeune développe une plus grande confiance,
- > Ouverture sur le réseau.

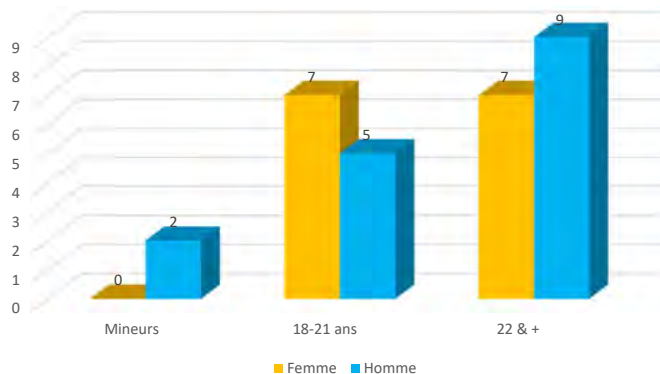
**10 %** des jeunes suivis dans le cadre du parrainage ont un niveau de formation infra V.  
Le niveau infra V concerne les jeunes ayant un niveau VI et Vbis : sortie en cours de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année de terminale.

**33 %** des jeunes suivis dans le cadre du parrainage sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

#### Par sexe



#### Par âge



#### Les résultats

##### Situation emploi :

54,5% des jeunes sont en sortie positive dont 33,3% ont une solution liée à l'emploi. Parmi eux : 25% en CDD < 6 mois et 8,3% en CDI.

##### Parmi les résultats positifs autres que l'emploi :

9,1% ont une solution de formation en alternance. 22,7% ont une solution de formation autre que l'alternance.







## 4. PARTENARIATS

### 4.1 L'ÉDUCATION NATIONALE

Le partenariat entre l'Education Nationale et la Mission Locale vise à favoriser le maintien au sein du système de formation initiale, à informer les jeunes sur les réalités de la recherche d'emploi sur notre bassin et à limiter le temps d'errance à la sortie du système scolaire.

#### 4.1.1 LA MISSION DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE (MLDS)

**Sa mise en œuvre a pour objectif de :**

- Connaître et suivre le devenir scolaire ou professionnel des élèves récemment sortis du système scolaire,
- Repérer précocement les élèves en risque de sortie prématurée et sans qualification,
- Activer les mesures d'accompagnement nécessaires à la solution des difficultés repérées.

Depuis la rentrée de septembre 2019, la permanence de la MLDS, n'est plus dans nos locaux, mais directement au Lycée Albert Einstein de Bagnols sur Cèze. Les conseillers de la Mission Locale peuvent toujours faire des orientations vers la MLDS, en adressant un mail ou en téléphonant à madame BOFF, Intervenante Education Nationale, pour exposer la situation du jeune repéré en difficulté.

### 4.2 LES CHANTIERS D'INSERTION ET ÉDUCATIFS

#### 4.2.1 LES CHANTIERS D'INSERTION

**Les chantiers d'insertion** sont des dispositifs relevant de l'insertion par l'activité économique. Ils sont conventionnés par l'Etat

et ont pour objet l'embauche, par des actions collectives, de personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Ce dispositif nécessite un agrément délivré par le Pôle Emploi. Les chantiers organisent le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et une insertion professionnelle durable. Les chantiers d'insertion se situent dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Ils jouent un rôle essentiel dans la création et le développement d'activités nouvelles.

Un contrat peut durer entre 4 à 6 mois (possibilité d'être reconduit) sur un temps hebdomadaire de 26h/semaines, il prévoit une formation professionnelle pour valider un Titre Professionnel. L'employeur doit aussi permettre aux jeunes de faire un bilan de santé et de passer le SST Cléa.

#### 4.2.2 LES CHANTIERS ÉDUCATIFS

**Sur Bagnols-sur Cèze :**

4 Chantiers éducatifs (public 17/25 ans en grandes difficultés d'insertion) étaient programmés en 2020, sur Bagnols sur Cèze. Seulement 3, ont été mis en œuvre par rapport à la crise sanitaire. 13 jeunes ont signé un contrat de travail de 3 semaines, avec l'entreprise d'insertion PASSEMURAILLE, pour des missions sur la commune, aux jardins familiaux (menus travaux de maçonnerie et de peinture) ainsi que réfection et peinture des appartements d'urgence de la commune.

**Sur Roquemaure :**

4 jeunes (3 garçons et 1 fille) ont participé à un chantier éducatif à Roquemaure. Ils avaient pour mission de construire des carrés potagers pour que les enfants de la crèche puissent ensuite faire leur plantation. Ils ont également participé à la réfection du mur de la médiathèque. Durant ce chantier, ils ont participé à un atelier avec Com'impro qui leur a permis de travailler sur leur savoir-être. A l'issue de ce chantier, 2 jeunes ont intégré un chantier d'insertion avec Passe Muraille dans leur domaine de prédilection (numérique et espace vert), une jeune a intégré une Garantie Jeunes pour continuer à travailler son insertion professionnelle, et un jeune est en retour vers une scolarité par le biais de la MLDS. Deux autres chantiers étaient prévus en 2020 mais suite à la situation sanitaire, ils ont été reportés pour début 2021.

### 4.3 LA MAIRIE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN

Le partenariat formalisé dans une convention de partenariat établie depuis de nombreuses années entre la Mairie de Bagnols-sur-Cèze et la Mission Locale a été dupliquée sur la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien. Ce partenariat effectif dans le cadre des besoins de recrutement

des collectivités vise à optimiser les candidatures, faciliter la contractualisation et préparer la sortie de ces jeunes en contrat aidé vers un emploi durable.

**À cet effet, la Mission Locale Jeunes intervient :**

- › Lors de la prise de l'offre, en lien avec le Pôle Emploi : analyse du poste, formulation du projet, dépôt de l'offre d'emploi,
- › Lors de la sélection des candidats : présélection selon les critères prévus, définition d'un projet avec chaque candidat, participation au jury de recrutement,
- › Durant l'exécution du contrat de travail :
- › Suivi du projet, suivi du contrat,
- › Point formel entre le service Ressources Humaines, le tuteur et la MLJ à l'issue de la période d'essai, dans le mois précédent la fin du contrat (afin d'envisager son éventuel renouvellement ou en faire le bilan),
- › Suivi à la Mission Locale une fois tous les deux mois (pour lequel la Mairie libèrera le jeune selon un calendrier pré-fixé).



## 4.4 GRISBI, CYCLIUM, LE COLLECTIF



Entre la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège, membre du Service Public de l'Emploi, et les groupements d'employeurs du Gard Rhodanien, et plus particulièrement avec « GRISBI » pendant cette période de pandémie, un fort partenariat, créé en 2015, s'amplifie au fil des années et des actions pour l'emploi des jeunes sur notre territoire. Cette collaboration pertinente est impulsée par le service de Dévelop-

pement Economique de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et l'Office des Entreprises.

Cette efficace et nécessaire collaboration existe autant sur le parrainage des jeunes que sur le dispositif Garantie Jeunes en tant que personnes ressources sur la facilitation d'exécution de périodes de stage de découverte ou d'immersion au sein des entreprises de notre territoire pour les jeunes de notre Mission Locale.

Nous travaillons de concert autour de l'alternance et des besoins de formation sur notre territoire.

Un rapprochement effectif avec notre plateforme Emploi, service à la disposition des employeurs concernant leurs besoins, vise à faciliter et améliorer les conditions de recrutement et l'accès aux mesures pour l'emploi.

Notre application de dépôt et de mise en relation « Shaker » cocktail de job est alimentée par les offres d'emploi des chefs d'entreprises adhérents.

Des échanges constructifs permettent des partenariats sur des actions de promotion et de recrutement ainsi qu'une présence et une collaboration sur les salons Emploi - Formation du Gard Rhodanien.



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Nom :**  
MISSION LOCALE JEUNES du GARD  
RHODANIEN UZÈGE

**Siège :**  
5, rue des Jardins du Souvenir  
30200 Bagnols-sur-Cèze  
GARD (30)

**Territoire :**  
7 cantons : Bagnols-sur-Cèze, Lusan, Pont-Saint-Esprit, Remoulins, Roquemaure, Uzès et une partie de Saint Chaptès.

**Structure juridique :**

Association loi 1901

**Date de création :**

31 janvier 1990

**Numéro de déclaration au Journal Officiel :**

N° 12 – 21 mars 1990

**Numéro d'association :**

N° W 30200 1115

**Adresse postale :**

B.P. 21040

30201 BAGNOLS-SUR-CÈZE Cedex

**Téléphone :**

04.66.89.09.34

**E-Mail :** contact@mlj-gardrhodanien.com

**Site :** www.mlj-gardrhodanien.com

**Commissaire aux comptes :**

FIDUCIAL AUDIT Marseille

**Ministère du Travail :**

Préfet de Région Service de la DIRECCTE

**Instance Nationale de concertation :**

le CNML

**Instance Régionale de Coordination :**

l'ARML

1 <sup>er</sup> Collège (11 membres)	
<b>M. BAYART, Vice-président délégué à l'économie de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, Président</b>	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien,
M. CAZORLA, Laudun L'Ardoise	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien,
Mme HERBÉ, Saint Victor la Coste	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien,
Mme FOND-THURIAL, Bagnols sur Cèze	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien,
Mme GALINY	Communauté de Communes Pont du Gard,
M. GILLES	Communauté de Communes Pont du Gard,
Mme FABIE, Saint Siffret	Communauté de Communes Pays d'Uzès,
Mme MARINOPOULOS, Uzès	Communauté de Communes Pays d'Uzès,
Mme GOMIS	Mairie de ROQUEMAURE
M. SERRE, Conseiller Départemental	Conseil Départemental du Gard Canton de Pont- Saint-Esprit
Mme EYSSERIC, Conseillère Régionale	Conseil Régional OCCITANIE



**2<sup>ème</sup> Collège (6 membres)**

Mme BARRAL-BOUTET, Directrice, DIRECCTE UT du Gard, Nîmes
Mme SIMONIN, Directrice, DDCS, Nîmes
M. REY, Directeur CIO, représentant l'Inspection d'Académie
Mme. TUFFERY, Directrice, Pôle Emploi,
Mme POILLEUX, Directrice Adjointe UTASI UGR, DGADS Conseil Départemental du Gard
M. le Représentant des services du Conseil Régional, désigné par Monsieur le Président du Conseil Régional

**3<sup>ème</sup> Collège (6 membres)**

M. le représentant des services	CHAMBRE D'AGRICULTURE
M. TRESVAUX DU FRAVAL	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
Mme HETTIGER	CHAMBRE DES METIERS DU GARD
Mme DOUREL	C.F.D.T.
M. LESCURE	C.G.T.
M. LUCCA	UPE 30

**4<sup>ème</sup> Collège (6 membres)**

M. DURAND, Trésorier	LION'S CLUB Bagnols-sur-Cèze
M. BONNET	ECTI
M. BACQUET	AGIR abcd Bagnols-sur-Cèze
Mme BARTHE	IRFA Nîmes
M. HONORIN	16/30 Formation
Mme NEGRE	Campus des Métiers



# NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

# NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

# Restez connectés avec la Mission Locale Jeunes

site internet :

**www.mlj-gardrhodanien.com**



**missionlocalejeunes  
bagnolssurceze**



**mlj Gard Rhodanien  
Uzège**



**Mljbagnols**



**mljbagnolssurceze**



**Mission Locale Jeunes**

5, rue des Jardins du Souvenir - BP 21040  
30201 Bagnols-sur-Cèze Cedex  
Tél. : 04 66 89 09 34 |  
Web : [www.mlj-gardrhodanien.com](http://www.mlj-gardrhodanien.com) |  
Courriel : [contact@mlj-gardrhodanien.com](mailto:contact@mlj-gardrhodanien.com) |

